



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
GRAND NANCY METROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE**

Compte rendu du 24 juin 2019

PARTICIPANTS

Présents :

Eric FREYSSELINARD, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Membres élus

André CARLOTTI, Daniel CERUTTI, Marie-Jo DAVANZO, Christian FAIVRE, Hervé GARNIER, Pierre GRILLOT, Jacques HENRION, Valérie LUNG-BROGLIA, Delphine MANZANO, Marianne MAURICE, Brigitte MEYER, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Laurence REBECK, Gilles SCHAFF

Membres associés

Jean-Sébastien MENGIN, Philippe SIGOIRE, Joël VIGNERON

Conseillers techniques

Colette HEISSER, Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG, Philippe REGNIEZ

Personnes qualifiées

Daniel DUPONT, Directeur régional Banque de France, Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Roxane THOMAS, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Permanents

Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet, Christine LACOSTE, Assistante du Directeur Général, Laurent PERREIN, Responsable administratif et financier, Olivier SIMON, Directeur Général, Gilles ROUX, Directeur Territoires et Réseaux, Eric TAVERNE, Directeur de Cabinet

Invités

Laurent BERARD, KPMG, Eric SAUVAGE, directeur du pôle fiscal, Philippe GUILLOTIN, chef de la division des particuliers et missions foncières de la Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle

Excusés :

Membres élus

Philippe AUBRY, Jean BOONEN, Jacques-Philippe CHEVALIER, Marie DE METZ NOBLAT, Denis HEFTRE, Jean-Louis KAYSER, Adeline MASSON-THOMAS, Véronique MILLET, Nathalie UDASSE, Didier VAUCOIS

Membres associés

Valérie CREUSOT RIVIERE, Béatrice CUIF MATHIEU, Stéphanie TABOUILLOT

Conseillers techniques

Michel PFAFF, Sébastien PLAID

Personnes qualifiées

Dominique BABEAU, Directeur Départemental DGFIP, Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Laurent ROUYER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, Alban VIBRAC, Président de la CPME Meurthe-et-Moselle,

Absents :**Membres élus**

Arnaud HABRANT, Patricia GUIRLINGER, Jérôme KIEFFER, Daniel RODER, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN

Membres associés

Olivier BERTRAND, Marie-Hélène BRION, Valérie CALAMIA, Astrid CANADA, Pascal CARRERAS, Fabrice CHARTREUX, Philippe DURST, Richard ENGEL, Philippe MARCHAND, Marie-Caroline ORLUC

Conseillers techniques

Vincent BARBARAS, Laurine DEBACKER JOBERT, Philippe DUPONT, Jean-Pierre FERRANTE, Alex MÜLLER, Blandine OZDEMIR

Personnes qualifiées

Catherine BOURGEY, Directrice régionale adjointe de l'Insee du Grand Est, Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy, Georges TSCHINSCHANG, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy, Aurélien DAUBAIRE, Directeur régional INSEE Grand Est, Michel BEDU, Président de la Fédération départementale de l'Industrie Hôtelière, Martial MUNIER, Président du Comité Territorial Meurthe-et-Moselle Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Lorraine, Christine BERTRAND, Présidente du MEDEF de Meurthe-et-Moselle, Philippe DIDELOT, Directeur régional adjoint et directeur départemental DIRECCTE unité territoriale de Meurthe-et-Moselle, Claude D'HARCOURT, Directeur Général ARS Lorraine, Eric THORR, Administrateur adjoint DGFIP

Invité

Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est

SOMMAIRE

1	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019	7
2	Examen du Budget Exécuté 2018.....	7
2.1	Examen du Budget exécuté et des comptes annuels 2018 de la CCI.....	7
2.2	Examen des comptes annuels 2018 du Centre de Formation des Apprentis.....	7
3	Point sur les activités des filiales de la GalaxCCI	10
3.1	RACINE.....	10
3.2	SE3M	13
3.3	GNA.....	17
3.4	GECCILOR.....	22
3.5	E2C.....	24
3.6	EESC.....	27
3.7	CAREP.....	28
4	Appel d'offres « Exploitation des ports lorrains » : état d'avancement	29
5	Point sur les marchés publics.....	29
6	Demandes de désignation	30
6.1	UFR Arts, Lettres et Langues (Université de Lorraine), Conseil de Faculté : demande de désignation d'un membre titulaire et membre suppléant.....	30
6.2	Faculté d'odontologie (Conseil de la Faculté) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Thierry GIGOUT.....	31
6.3	Nancy Défi (Développement économique foncier immobilier) - Comité d'engagement : désignation d'un membre du comité.....	31
7	Appels à cotisation.....	32
7.1	AGAPE (Agence de l'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord) : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 500 €.....	32
7.2	APROFIN : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 250 €	32
7.3	Initiative Grand Nancy : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 200 €.	32
8	Projet d'organisation économique	33
9	Point d'actualité fiscale par la Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle: prélèvement à la source, relation de confiance, droit à l'erreur... ..	37

Annexes

Annexe 1 : Synthèse du Budget Exécuté 2017

Annexe 2 : Présentation du Budget Exécuté 2017

Annexe 3 : Marchés formalisés attribués en 2018

Annexe 4 : Modèle d'organisation économique – Domaines d'activités stratégiques

Annexe 5 : Plaquette de présentation DDFIP de Meurthe-et-Moselle

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 24 juin 2019, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Le Président François PELISSIER ouvre la séance et présente les excuses de Dominique BABEAU, Directeur Départemental DGFIP, Alban VIBRAC, Président CPME 54, Laurent ROUYER, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Le Président François PELISSIER salue la présence de Monsieur Eric FREYSSELINARD, Préfet de Meurthe-et-Moselle, Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Daniel DUPONT, Directeur Banque de France, Eric SAUVAGE, directeur du pôle fiscal, et Philippe GUILLOTIN, chef de la division des particuliers et missions foncières qui feront le "Point d'actualité fiscale par la Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle : prélèvement à la source, relation de confiance, droit à l'erreur.. " en fin de séance.

Le Président rappelle les récentes manifestations :

Ça s'est passé à la CCI...

Soirée de présentation de l'HADAN : Hospitalisation HADAN 26/03/2019

Dîner de l'entreprise : Lyautey Membre d'Honneur CCI 28/03/2019

Convention Entreprises BANQUE KOLB 29/03/2019

Exterior Media Exterior Media 04/04/2019

Soirée MONTBLANC EXPLORER Interparfums 09/04/2019

Atelier Germe Réseau JEM 25/04 /2019

Convention Conseillers de Clientèle Privée Banque Kolb 25/04/2019

Cocktail de passation ICN Junior Conseil 07/05/2019

Déjeuner de l'entreprise et cérémonie militaire et inauguration du portrait Lyautey CCI 10/05/2019

Assemblée Générale Mutuelle Générale 16/05/2019

Instameet thème de l'art nouveau Destination Nancy 18/05/2019

GDR QUADMARTS / 2nd Quadmarts Network Workshop GDR QUADMARTS 20/05/2019

Conférence IHEDN Lorraine IHEDN 22/05/2019

Réunion DIRECCTE Grand Est DIRECCTE GRAND EST 23/05/2019

Les RDV du commerce et de l'artisanat Ville de Nancy 27/05/2019

Cérémonie de remise des médailles du travail GRDF 05/06/2019

Journée de l'Art Nouveau Ville de Nancy 09/06/2019

**Rencontres Consuls Entreprises et Soirée de Gala du Maroc CCI Grand Est et CCI
Meurthe-et-Moselle 13/06/2019**

Déjeuner Techniwood/Bouygues et réunion Techniwood 18/06/2019

Les événements à venir...

Les rendez-vous du CRPL CRPL 25/06/2019

Présentation des NJP 2019 – Grand Nancy Aéroport – jeudi 27 juin

Conférence de l'UCC Grand Est (Union des Conseils en Communication) pour la Lorraine – salle
des Séances - jeudi 27 juin

BBQ de la CCI – Salle des séances et cour – Lundi 1^{er} juillet

Club Lighting CCI Grand Est : réunion d'information – Mardi 2 juillet

Expo Abbé Pierre artiste – espace Gruber – Inauguration lundi 15 juillet

Cérémonies Château de Thorey Lyautey – Dimanche 7 juillet

1 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019

Le Président François PELISSIER rappelle que tous les membres ont été destinataires par mail du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019 et le soumet à l'approbation.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019

2 Examen du Budget Exécuté 2018

Le Directeur Général Olivier SIMON présente à l'aide de slides le Budget Exécuté 2018.

Annexe 1 :

Synthèse du Budget Exécuté 2017

Annexe 2 :

Présentation du Budget Exécuté 2017

2.1 Examen du Budget exécuté et des comptes annuels 2018 de la CCI

Le Budget Exécuté et les comptes annuels 2018 de la CCI, tels que présentés, ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances du 20 mai 2019 et du Bureau du 20 mai 2019

2.2 Examen des comptes annuels 2018 du Centre de Formation des Apprentis

Le Centre de Formation des Apprentis fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

Présentation des comptes annuels 2018 du Centre de Formation des Apprentis.

La Commission des Finances du 20 mai 2019 et le Bureau du 20 mai 2019 ont donné un avis favorable sur les comptes tels que présentés.

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances, donne lecture de l'avis de la Commission des Finances du 20 mai 2019.

"La Présidente et les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 20 mai 2019 pour examiner les comptes 2018 présentés par Marie-Jo DAVANZO, Trésorière. Ils ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils leur ont été présentés".

- Lecture du rapport général sur les comptes 2018 de la CCI
par Laurent BERARD, Commissaire aux Comptes

« Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre Chambre constitue des dettes financières pour couvrir le coût relatif aux indemnités réellement versées à son ancien personnel au titre de l'assurance chômage, à compter du 1er janvier 2019, tels que décrit dans le premier paragraphe de la note « 1-1 Evènements principaux de l'exercice » et dans la note « 2-2-5 Dettes financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Chambre, décrites dans le premier paragraphe de la note « 1-1 Evènements principaux de l'exercice » et dans la note « 2-2-5 Dettes financières » de l'annexe aux comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.»

Le Président demande s'il y a des remarques, des questions sur le Budget Exécuté et les comptes annuels 2018.

Dans la négative, le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le Budget Exécuté et les comptes annuels 2018.

Le Budget Exécuté et les comptes annuels 2018 sont adoptés à l'unanimité

3 Point sur les activités des filiales de la GalaxCCI

Le Directeur Général Olivier SIMON présente à l'aide de slides le bilan des activités des filiales de la CCI.

3.1 RACINE

RACINE - Activité 2018



Evénements importants de l'année 2018 :

- ✓ **2 nouveaux établissements secondaires** au 01/01/2018:
 - **RACINE Joeuf** - reprise de la structure d'Homégal à la demande de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences et d'Homégal – 1500 m² de bureaux et ateliers - 3 salariés (reprise des salariés d'Homégal et IBBO)
Taux occupation au 15/06/2019: 54 %
 - **RACINE Stanislas** – Mise à disposition des locaux du 51 rue Stanislas par la CCI Grand Nancy Métropole – 500 m² de bureaux - 1 contrat d'apprentissage
Taux occupation au 15/06/2019: 83 %
- ✓ **Conventionnement avec La Région Grand Est au titre du dispositif « Grand Est – Animation des pépinières »** – Conventionnement multi-sites – Convention obtenues pour 3 ans – 80 000 € / an

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

RACINE - Activité 2018



Principales variations financières en 2018

- ✓ **Augmentation significative du chiffre d'affaires** en raison de la reprise de Joeuf et Nancy Stan et des conventions de prestations signées avec les PFIL (IPL et IBBO) (+126 %) soit un chiffre d'affaire de 336 955 €
- ✓ **Solde du contrôle fiscal** sur les subventions annuelles du Grand Nancy
Régularisation de la Taxe foncière sur RACINE MEI à Villers – Avis officiels de relance envoyés par le service des impôts – Réintégration dans les comptes de RACINE MEI
- ✓ **Provision litige Promotech**

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

RACINE - Perspectives 2019



- ✓ Reprise du Centre d'affaires de Blénovista à Blénod-Lès-Pont-À-Mousson depuis le 01/02/2019 – bail commercial de signé avec la Ville de Blénod – 1795 m² – 1 salarié
- ✓ Reprise du Quartier des Entrepeneurs à Moncé-Les-Lunéville depuis le 01/04/2019 – bail commercial de signé avec la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat – 1800 m² - 1 salarié
- ✓ Convention de prestations avec la CCI Grand Nancy Métropole – Meurthe-et-Moselle pour la gestion des espaces patrimoniaux du siège et l'organisation des événements – 1 salarié

Assemblée générale | 24 juin 2019



RACINE - Perspectives 2019



Fin du contrat de DSP avec le Grand Nancy au 31/12/2019 pour le bâtiment de Villers-Lès-Nancy .

- ✓ solde des opérations financières avec le Grand Nancy, notamment le versement des indemnités de sortie incluant le remboursement de l'augmentation de la Taxe Foncière, soit environ 100 000 €
- ✓ Résiliation des contrats des prestataires du site
- ✓ Relocalisation des hébergés du site en lien avec le Grand Nancy (proposition de relocalisation sur les sites RACINE en fonction des besoins et des disponibilités)

Assemblée générale | 24 juin 2019



RACINE - Résultat 2018



Résultat courant avant impôts : - 104 402,56 €

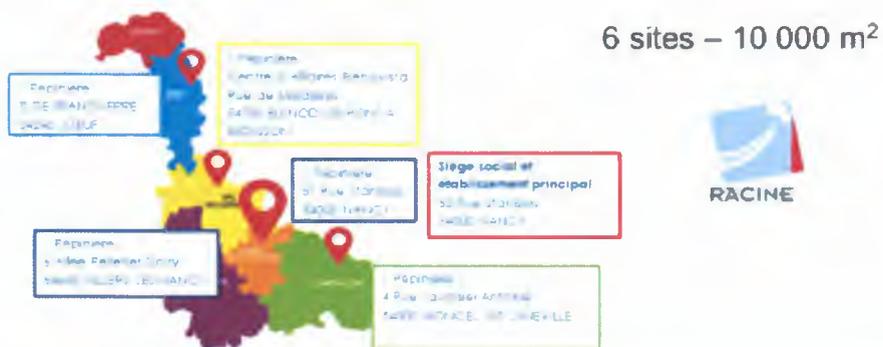
Selon la répartition par site suivante:

- RACINE MEI – Villers: - 139 225 €
- RACINE JOEUF: - 2890 €
- RACINE STAN : 11 442 €
- RACINE LUNEVILLE: 7 730 €

Assemblée générale 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Implantations RACINE 2019



Assemblée générale 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Evénements impactants



Début 2017 une concurrence forte avec le port de Metz touche la SE3M.

➤ Abandon du train Paris via Metz

La survie de la SE3M passe à ce moment-là par.

➤ L'ouverture de la ligne Nancy-Bettembourg à 3 rotations par semaine

➤ Le développement de la ligne Nancy-Fos-sur-Mer

➤ L'augmentation des tarifs moyens de manutention

➤ La décision de recapitalisation de la société en Conseil de Gestion en Septembre 2017

➤ Vote AG de la CCI GNM en Mars 2018

➤ Réalisation des opérations en Juin 2018 (Cf. Budget exécuté – commission des finances du 27.05.19)

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle



Liaisons 2018

5 liaisons (A-R) par semaine vers
Fos sur Mer

Depuis mai 2017, 3 liaisons (A-R)
par semaine vers **Bettembourg**



Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

L'activité 2018



➤ **Augmentation de l'activité de +88% en 2017 par rapport à 2016 :**

- **24 910 EVP** manutentionnés,
- **309 rotations** de trains,
- **260.000 tonnes** de marchandises transportées

➤ **Augmentation de l'activité de +25% en 2018 par rapport à 2017 :**

- **31 058 EVP** manutentionnés,
- **380 rotations** de trains,
- **330.000 tonnes** de marchandises transportées

Assemblée générale | 24 juin 2019

 CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

L'activité 2018 – Port de frouard



➤ **Activité NANCY PORT :**

- **Trafic fluvial : 291 Bateaux** au gabarit rhénan (110 m – 2500 tonnes) – 462.000 t,
- **Trafic Ferroviaire : 720 wagons** – 31.000 tonnes

➤ **Activité U.C.A. :**

- **Trafic Fluvial et ferroviaire : 500.000 tonnes**

➤ **Chiffre d'affaires 2018 : 572 908 €**

- **Résultat : + 122 648 €**

Assemblée générale | 24 juin 2019

 CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle



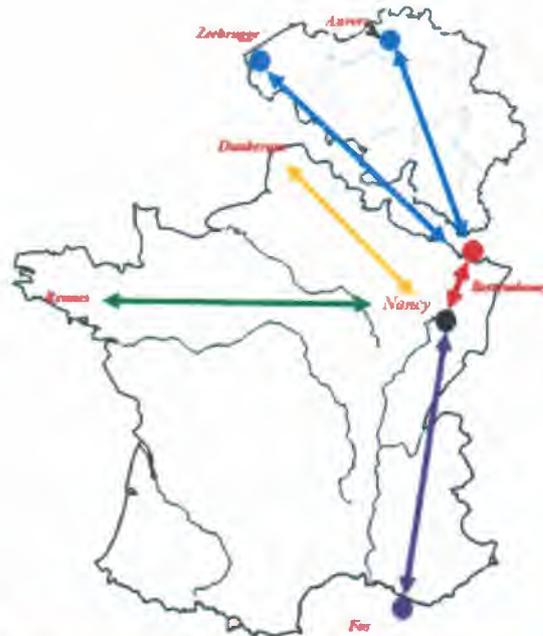
Liaisons 2019-2020

5 liaisons (A-R) par semaine
vers **Fos sur Mer**

5 liaisons (A-R) par semaine
vers **Bettembourg**

1 liaison hebdomadaire (A-R)
vers **Dunkerque**

5 liaisons (A-R) par semaine
vers **Rennes**



Assemblée générale / 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Projets impactants



L'équilibre d'exploitation de la SE3M repose sur :

- **L'extension de la ligne Nancy-Bettembourg à 5 rotations/semaine**
Ce projet n'a pas pu voir le jour en raison de la concurrence entre plateformes et la déficience des boîtes vides (NOVACARB – 1250 EVP, SOLVAY 1500 EVP – Brasseries de Champigneulle – 1200 EVP)
- **Poursuite de la revalorisation des manutentions**

Le développement de la SE3M repose sur la reprise de l'activité du port de Metz :

- **Subdélégation par CFNR**
- **L'ouverture d'une ligne vers Dunkerque à 1 rotation hebdomadaire**
- **Pré et Post acheminements**

Assemblée générale / 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

L'activité Port de Metz

L'ACTIVITE MANUTENTION AVANCE 2018		Cumul 2018		PREVISIONS 2019 (€)
Désignation	Qtd	C.A. € H.T.	C.A. € H.T.	C.A. € H.T.
CONSIGNATION PORTONNAIRE (FAISSEUR) (CONTENEUR) (REVERSEMENT)	2 055	48 520		115 758
TOTAL MANUTENTION PORTONNAIRE (FAISSEUR) (CONTENEUR) (REVERSEMENT)	480	18 600		23 540
TRAVAUX MANUTENTIONS ENTREES/SORTIES DEPOT - avaries	2 207	28 318		45 807
STOCKAGE DE CONTENEURS	11	20,363		24 502
TRAVAUX PREVENTIFS/REPARATION CONTENEURS	433	14 828		17 062
TOTAL TRAVAUX PREVENTIFS/REPARATION CONTENEURS	374	23 700		24 250
TOTAL GENERAL (CHARGES D'AVANCE) MANUTENTION	6 539	228 209		257 909

CHARGES MANUTENTIONS AVANCE 2018		COUT € H.T.	PREVISIONS 2019 (€)
Désignation		C.A. € H.T.	C.A. € H.T.
CARBURANTS CHARGES		31 183	24 386
ASSURANCE RC & DEPOT DE MARCHANDISES DEPOT		22 189	22 507
ASSURANCE RC MANUTENTION MARITIME (assurance)		2 500	2 075
LOCATION DE PAVES (Sous-traitance) (Pavés) (Sous-traitance)		148 000	148 000
LOCATION DE SPANDREX (Sous-traitance)		89 800	89 800
LOCATION DE PROJECTEURS (Sous-traitance)		6 640	6 640
VERIFICATION PAVES (Sous-traitance) (Pavés) (Sous-traitance) (Sous-traitance)		6 000	6 200
MARTELAUX - REPARATION (Sous-traitance)		142 660	60 000
SOUS-TRAITANCE (Sous-traitance) (Sous-traitance)		48 000	48 000
SOUS-TRAITANCE (Sous-traitance) (Sous-traitance)		17 305	14 250
MARTELAUX (Sous-traitance) (Sous-traitance) (Sous-traitance) (Sous-traitance)		83 538	83 538
TOTAL GENERAL (CHARGES) MANUTENTION		543 605	441 638
SOLDE		328 688	188 927

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Perspectives 2020



Nos projets :

- Concevoir un business model intégrant conjointement ports et terminaux ferroviaires
- Répondre à l'Appel d'Offres lancé par la Région Grand EST et Voies navigables de France avant fin Juin 2019 pour un modèle de gouvernance unique sur les 9 ports de la Moselle

Nos souhaits :

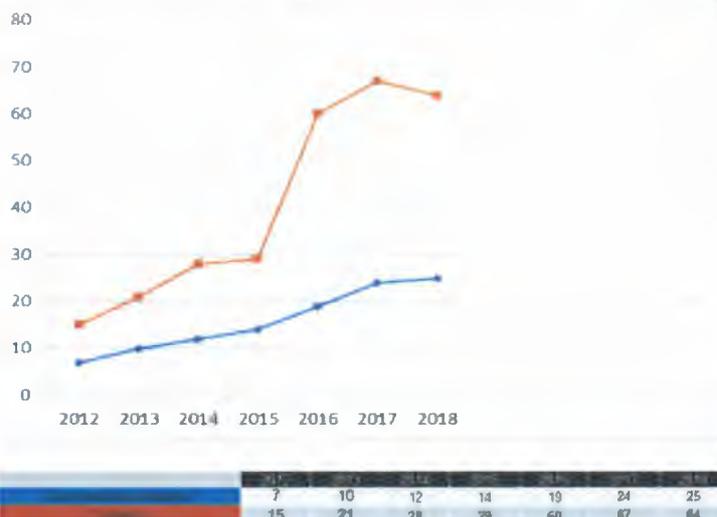
- Que nos infrastructures soient une alternative au « tout route » et à la concurrence étrangère transitant par nos autoroutes

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

3.3 GNA

Les entreprises implantées sur le site



Assemblée générale | 24 juin 2019



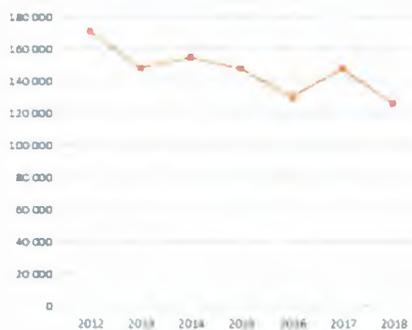
Les machines sur site



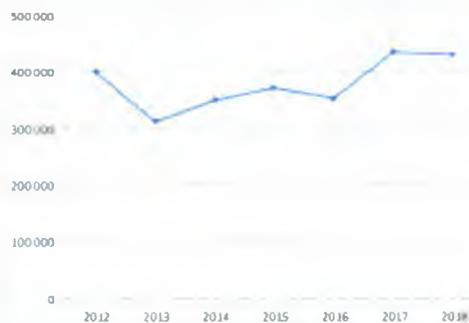
Assemblée générale | 24 juin 2019



Station avitaillement



Vente AvGas

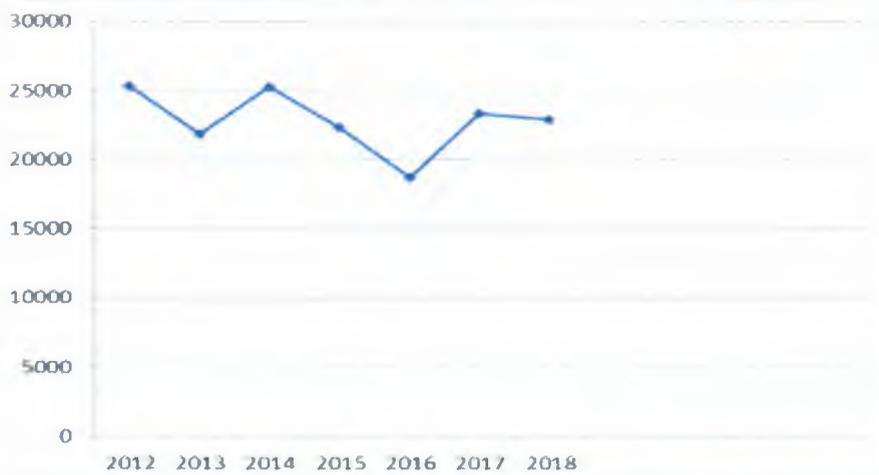


Carburant JET A1

Assemblée générale 24 juin 2019



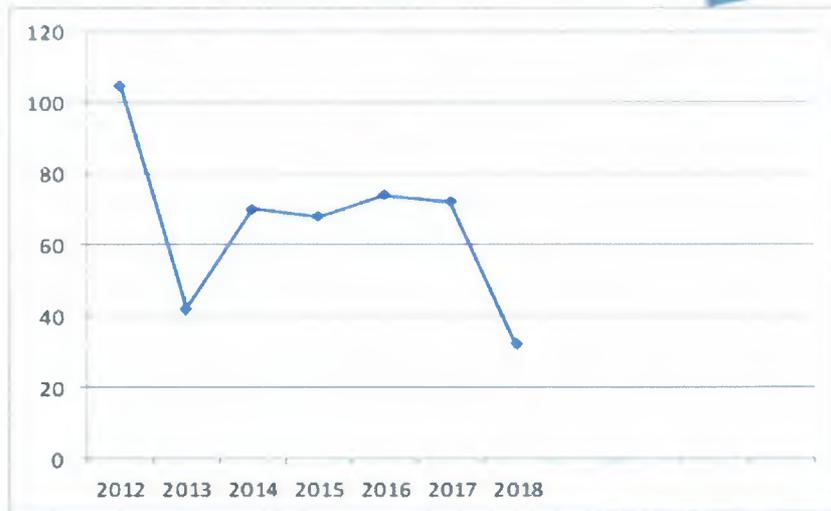
L'activité aéronautique 2018



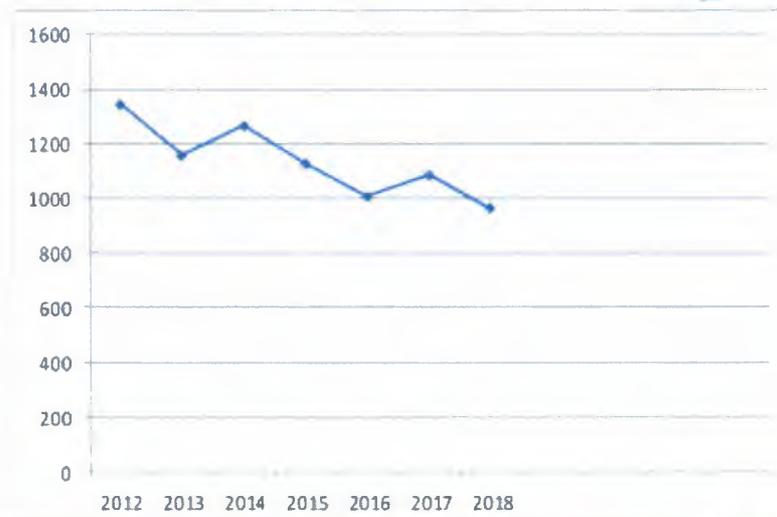
Assemblée générale 24 juin 2019



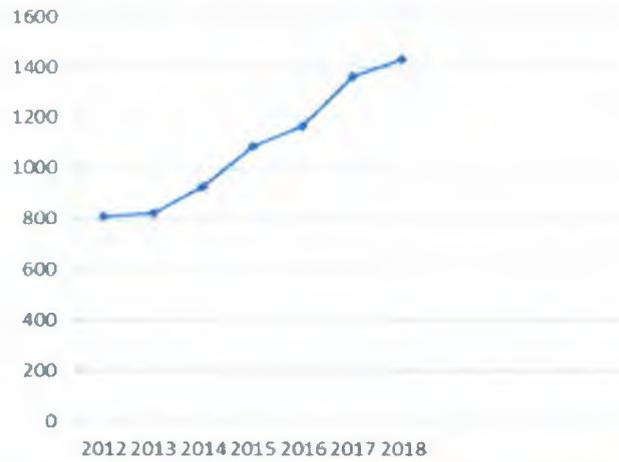
Mouvements commerciaux



Mouvements d'affaires



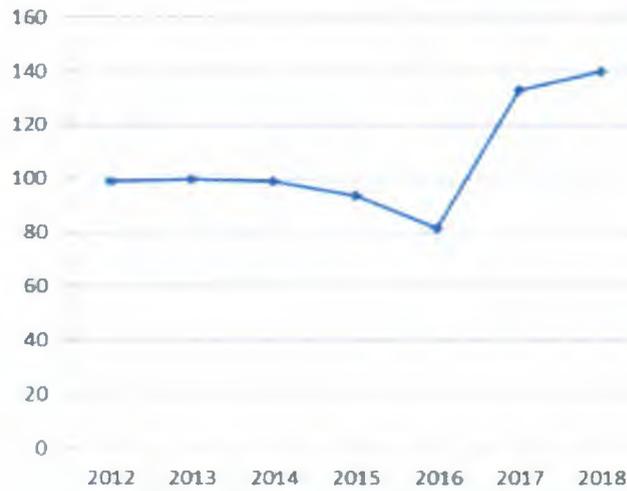
Mouvements SAMU



Assemblée générale | 24 juin 2019



Greffes et rapatriements



Assemblée générale | 24 juin 2019



Résultats 2018



- ✓ Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 1 207 165 € pour un résultat de 85 996 €
- ✓ Le taux d'occupation des bâtiments est de 96 %

Assemblée générale | 24 juin 2019



Projets



ACTC/SXB

Construction hangar de 700 m² pour la location d'aéronefs loisirs (6 à 8 machines), reprise de la formation IFR (1 aéronef) et partenariat avec les Bases Aériennes de Nancy et Luxeuil pour des missions de soutien et d'entraînement (2 à 4 aéronefs)

PRIVES

2 à 3 particuliers sont à la recherche d'aéronefs de standing supérieur (jet ou turbo propulseur 6 places) nécessitant des aménagements de hangar voire la construction pour y abriter leur machine.

EPMNL

Relance du projet de collaboration AFIS et Sécurité

Assemblée générale | 24 juin 2019



3.4 GECCILOR

Faits marquants



- ✓ Création d'un groupement d'employeurs le 10 décembre 2012 : l'association GECCILOR
- ✓ Pour être au plus proche des salariés du groupement, GECCILOR a 2 bureaux opérationnels à La Bresse (88) et Norroy le Veneur (57) en plus de son siège dans les locaux de la CCI 54
- ✓ Perte de l'activité automobile (SOVAB, PSA) en 2018

Assemblée générale | 24 juin 2019



- Présentations de GECCILOR avec l'appui de la ComCom de Sarrebourg : contacts au travers du club des dirigeants Moselle sud.
- Projet de temps partagé pour des profils de gouvernantes, techniciennes de surface, d'animateurs et maîtres nageur pour Center Parc
- Nouvelles adhésions : SPENLE Sarrebourg, Center Parc, Bar le 5, St Gobain PAM

Assemblée générale | 24 juin 2019



Les salariés permanents



L'équipe de salariés permanents est composée de :

- 1 directeur délégué en charge du développement
- 1 gestionnaire de paie
- 1 chargée de recrutement

Les entreprises adhérentes actives

- Décembre 2018 : 20 entreprises

Assemblée générale | 24 juin 2019



Chiffre d'affaire et compte de résultat 2018



- ✓ Chiffres d'affaires : 2 180 k€ en 2018
contre 4 229 k€ en 2017
- ✓ Résultat positif : 184 631 € en 2018
contre 166 418 € en 2017
- ✓ La trésorerie est à 557 k€ à fin 2018
contre 630 k€ à fin 2017
- ✓ Les entreprises adhérentes actives :
20 entreprises (déc 2018)

Assemblée générale | 24 juin 2019



3.5 E2C

Département	Ville	Nb places prévues	Nbre stagiaires accueillis
54	Longwy	110	87
	Lunéville	200	94
	Nancy	60	176
	Toul	60	72
55	Bar le Duc	60	62
	Verdun	60	58
57	Forbach	100	93
	Montigny les Metz	100	92
	Thionville	110	79
88	Woippy	110	98
	Epinal	100	94
	Sainte Marguerite	80	75
	Total	1 200	1 080



Les effectifs 2018

Entreprises mobilisées pour les stages : 1 378

Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Pourcentage des jeunes issus d'un quartier « politique de la ville » en 2018

SITES	Hommes	Femmes	Total 2018	
Longwy	0 %	0 %	0 %	
Lunéville	13 %	19 %	15 %	
Nancy	26 %	32 %	29 %	
Toul	5 %	17 %	11 %	
Bar le Duc	11 %	7 %	9 %	
Verdun	16 %	4 %	12 %	
Forbach	19 %	19 %	19 %	
Montigny les Metz	27 %	11 %	21 %	
Thionville	27 %	22 %	25 %	
Woippy	38 %	36 %	37 %	
Epinal	4 %	14 %	10 %	
Sainte Marguerite	30 %	23 %	27 %	Total 2017
Total	19 %	20 %	19 %	16 %



Assemblée générale | 24 juin 2019

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Résultats 2018

SITES	2017	2018
Longwy	68 %	82 %
Lunéville	53 %	68 %
Nancy	53 %	51 %
Toul	48 %	68 %
Bar le Duc	53 %	64 %
Verdun	62 %	60 %
Forbach	53 %	63 %
Montigny les Metz	59 %	65 %
Thionville	72 %	66 %
Woippy	62 %	66 %
Epinal	64 %	73 %
Sainte Marguerite	54 %	50 %
Total	60 %	64 %



Durée moyenne
d'un parcours :
5,4 mois

Assemblée générale | 24 juin 2019



Répartition des sorties positives

Type de contrats	2017	2018
Formation qualifiante	39 % (147)	36 % (138)
Emploi	61 % (229)	64 % (246)
Contrat de travail en alternance	23 % (86)	22 % (83)
- Contrat d'apprentissage	17 % (65)	15 % (59)
- Contrat de professionnalisation	6 % (21)	7 % (24)
Contrat de travail	38 % (143)	42 % (163)
- CDI	7 % (28)	12 % (46)
- CDD	25 % (94)	25 % (94)
- Emplois d'avenir	1 % (4)	-
- Contrats aidés	5 % (14)	5,5 % (21)
- Création d'entreprise	1 % (3)	0,5 % (2)
Total	100 % (376)	100 % (384)



Assemblée générale | 24 juin 2019

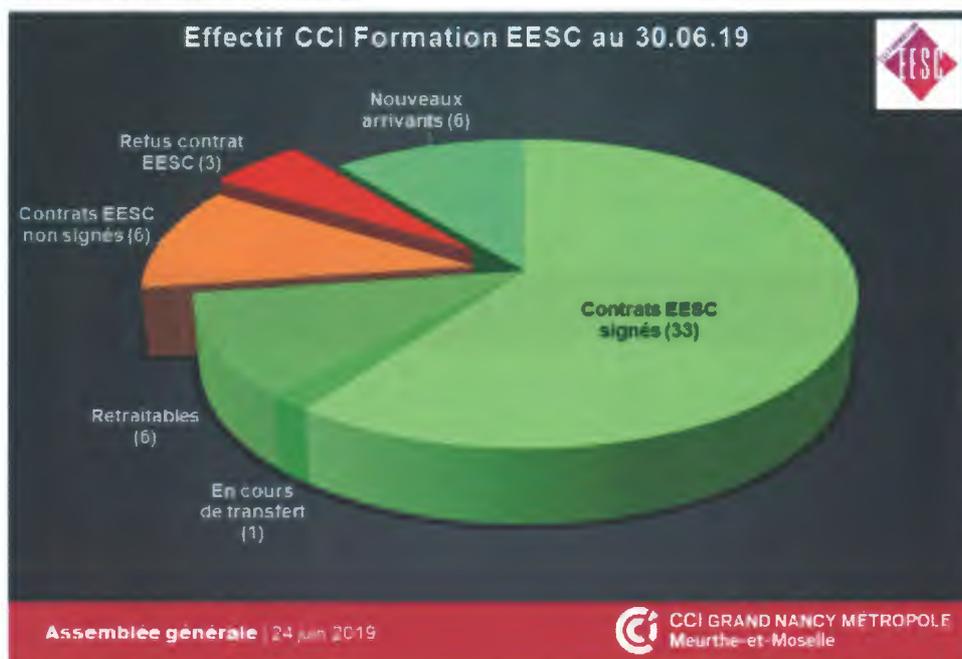


Chiffre d'affaire et compte de résultat 2018

- ✓ Budget exécuté : 4 525 149 €
- ✓ Résultat courant : 23 584 €
- ✓ Une provision pour risques sur financement européen a été enregistrée pour 214 086 €

3.6 EESC

Point sur la formation



3.7 CAREP

CAREP - Activité 2018

	Pôle	Nbre entr. au 31/12/18	Nbre d'emplois	Nbre nouveaux arrivants	Nbre d'emplois	Nbre porteurs accompagnés
Pôle Vandoeuvre	Vand'affaires	32	68	4	4	2
	Vandoeuvre Bizet	13	29	13	29	4
Pôle PAM Lesménils	PAM Lesménils	7	21	1	4	1
Nancy Nord Pompey	CAREP 1	21	49	3	7	2
	CAREP 2	3	16	0	0	0
	CAREP 3	8	13	3	4	3
	CAREP 4	4	16	1	8	0
	CAREP 5	3	6	3	6	1
Total		91	218	28	62	13



Assemblée générale | 24 juin 2019

 CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

CAREP – Activité 2018

	Nbre entr. au 31/12/18	Nbre d'emplois	Nbre nouveaux arrivants	Nbre d'emplois	Nbre porteurs accompagnés
Domiciliation	20	20	3	4	3
Total Général	111	238	31	66	16



Assemblée générale | 24 juin 2019

 CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
Meurthe-et-Moselle

Chiffre d'affaire et compte de résultat 2019

	2017	2018
Total produits	503841 €	530 309 €
Compte de résultat	35 082 €	- 57 976 €

Bilan CAREP 2018 : 1 954 770 €



Assemblée générale | 24 juin 2019



L'Assemblée Générale prend acte

4 Appel d'offres « Exploitation des ports lorrains » : état d'avancement

Le Directeur Général Olivier SIMON informe que la date de réponse à l'appel d'offres « Exploitation des ports lorrains » a été reportée à fin juin.

L'Assemblée Générale prend acte

5 Point sur les marchés publics

Le Directeur Général Olivier SIMON informe que deux marchés ont été passés pour le compte de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle :

- Nettoyage des locaux et de la vitrerie
- Travaux de remplacement du système de climatisation réversible sur le site de Laxou

Annexe 3 :

Marchés formalisés attribués en 2018

L'Assemblée Générale prend acte

6 Demandes de désignation

Le Président François PELISSIER présente les demandes de désignation.

6.1 UFR Arts, Lettres et Langues (Université de Lorraine), Conseil de Faculté : demande de désignation d'un membre titulaire et membre suppléant

Par son courriel en date du 8 mars l'UFR Arts, Lettres et Langues de l'Université de Lorraine nous sollicite pour la désignation d'un membre titulaire et membre suppléant pour siéger au sein du Conseil de Faculté.

L'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres et Langues – Nancy a pour missions fondamentales l'élaboration et la transmission des connaissances, en s'attachant tout particulièrement à développer le lien formation-recherche. À ce titre, elle veille à la bonne articulation entre les programmes de formation élaborés par les départements pédagogiques et les programmes de recherche mis en place par les laboratoires.

L'UFR ALL-Nancy s'efforce, en liaison avec les autres composantes de formation, d'assurer à tous les étudiants les moyens de leur orientation continue. Elle assure l'initiation des étudiants aux méthodes de recherche, contribuant en cela au développement de capacités réflexives utiles à leur exercice de la citoyenneté et à leur évolution professionnelle. L'UFR entend également contribuer au développement de la Formation tout au long de la vie et au développement de l'enseignement à distance.

Le conseil de l'UFR comprend des représentants élus des différents collèges définis par le Code de l'éducation, ainsi que des personnalités extérieures dont les proportions et les conditions de désignation sont fixées par le Code de l'éducation.

Le Conseil en formation plénière se réunit au moins trois fois par année universitaire. Il délibère et vote sur toutes les questions qui concernent les missions de l'UFR et notamment :

- il élit le (la) directeur(trice) et l'adjoint(e) ;
- il élabore et modifie le règlement intérieur de l'UFR ;
- il décide de l'organisation interne de l'UFR ;
- il coordonne les programmes de formation initiale et continue des départements de l'UFR ;
- il établit des liens avec d'autres unités ou organismes et propose aux instances universitaires tout projet de contrat ou de convention qui relève de sa compétence ;
- il crée, le cas échéant, des commissions ad hoc au sein de l'UFR ;
- il élabore de nouvelles formations pour lesquelles il demande l'accréditation ;
- après concertation avec les départements et les unités de recherche, il définit les besoins pédagogiques et établit la liste et les profils des postes d'enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS à pourvoir ou à créer dans l'UFR. Il la propose aux Conseils de Collegium et de Pôles scientifiques ;
- il vote le budget de l'UFR et décide de l'affectation des crédits qui sont alloués ;
- il soutient, dans la mesure de ses moyens, toutes les actions favorisant le lien formation / recherche.

Le Bureau du 20 mai 2019 a décidé de ne pas désigner de membres pour siéger au sein du Conseil de Faculté de l'UFR Arts, Lettres et Langues de l'Université de Lorraine

L'Assemblée Générale décide de ne pas désigner de membre pour siéger au sein du Conseil de Faculté de l'UFR Arts, Lettres et Langues de l'Université de Lorraine

6.2 Faculté d'odontologie (Conseil de la Faculté) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Thierry GIGOUT

Pour mémoire :

Membre titulaire : Thierry GIGOUT

Membre suppléant : Valérie CREUSOT RIVIERE

Proposition :

Membre titulaire : Valérie CREUSOT RIVIERE

Le Bureau du 20 mai a donné un avis favorable à la désignation de Valérie CREUSOT RIVIERE en qualité de membre titulaire et propose de ne pas désigner de suppléant

Assemblée Générale approuve cet avis à l'unanimité et décide de désigner Valérie CREUSOT RIVIERE en qualité de membre titulaire et de ne pas désigner de suppléant

6.3 Nancy Défi (Développement économique foncier immobilier) - Comité d'engagement : désignation d'un membre du comité

Par courrier en date du 4 avril 2019 la présidente de Nancy défi Sylvie Petiot nous demande de désigner un membre titulaire pour siéger au sein du Comité d'engagement de Nancy Défi.

Document joint :

Extrait du pacte d'actionnaires Nancy Défi

Proposition :

Membre titulaire : Gilles ROUX

Le Bureau du 20 mai 2019 a donné un avis favorable à cette proposition de désignation

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation

7 Appels à cotisation

Le Président François PELISSIER présente les appels à cotisation.

7.1 AGAPE (Agence de l'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord) : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 500 €

Le Bureau du 20 mai 2019 a donné un avis favorable au paiement de cette cotisation

L'Assemblée Générale valide le paiement de cette cotisation.

7.2 APROFIN : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 250 €

Pour mémoire : L'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 a approuvé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2018.

L'Assemblée Générale valide le paiement de cette cotisation.

7.3 Initiative Grand Nancy : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 200 €

Pour mémoire : L'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 a approuvé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2018.

L'Assemblée Générale valide le paiement de cette cotisation.

8 Projet d'organisation économique

Suite à la publication de la loi PACTE au journal officiel le 23 mai dernier, CCI France a produit un guide pratique sur l'ensemble des dispositions relatives à la transformation du réseau (une quinzaine d'articles) ainsi que sur certaines dispositions impactant particulièrement nos entreprises ressortissantes. Ce guide se veut un outil pédagogique, à destination des élus et des collaborateurs du réseau, apportant les précisions sur le contenu des dispositions ainsi que sur leur future mise en œuvre (avec notamment la mention des décrets d'application à venir). Il a vocation à être complété au fil de la publication des mesures réglementaires.

Le 15 avril 2019 le ministre de l'Economie et des finances, Bruno LE MAIRE et le Président de CCI France Pierre GOGUET ont signé le Contrat d'objectifs et de performance (COP).

Le COP prévoit que la réforme du réseau des CCI et de ses missions s'appuie sur une organisation renouvelée, définie dans le projet de loi PACTE.

Elle repose sur un rôle accru de CCI France, comme pilote du réseau des CCI, sous la tutelle de l'Etat.

Ainsi :

- L'Etat assure la tutelle du réseau :
 - Au plan national, pour le compte ministre de l'économie et des finances, la Direction générale des entreprises (DGE) assure la tutelle de CCI France ;
 - Au plan local, les Préfets de région assurent la tutelle des CCI de région et des CCI territoriales.
- ✓ CCI France, tête de réseau des CCI, élabore la stratégie nationale dont elle pilote la mise en oeuvre au sein du réseau des CCI, répartit la ressource fiscale et met en oeuvre des projets et services pour le compte du réseau.
- ✓ Les CCI de région (CCIR) élaborent une stratégie régionale, en cohérence avec la stratégie nationale et en fonction de l'écosystème régional, et sont garantes de sa mise en oeuvre. Elles répartissent la ressource fiscale entre les CCI territoriales qui lui sont rattachées. Elles favorisent, notamment en pilotant des actions de mutualisation, la meilleure gestion possible des ressources dans le cadre des schémas régionaux d'organisation des missions (SROM).
- ✓ Les CCI territoriales assurent la mise en oeuvre des stratégies régionale et nationale, et mènent des actions conduites en proximité dans les territoires.

Le Président François PELISSIER présente à l'aide de slides les orientations de la loi PACTE et le déploiement du COP.



Mise en œuvre loi PACTE (sujets sociaux)

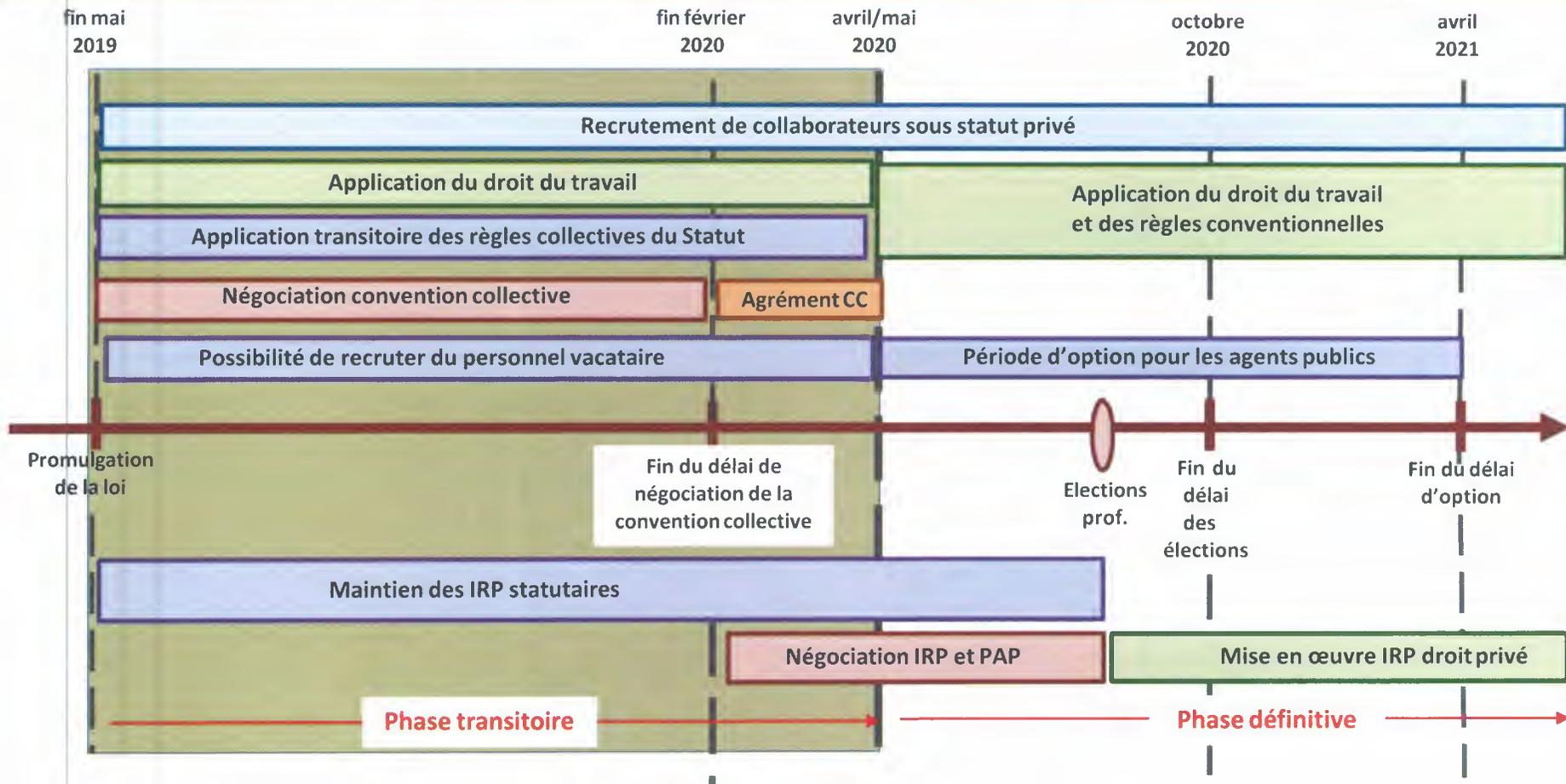
Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 – publiée au JO le 23/05

⇒ **Applicable depuis le 24 mai**

⇒ **Ouverture de la période transitoire qui s'achèvera avec l'agrément de la convention collective des
chambres de commerce & d'industrie**



Projet de loi PACTE (sujets sociaux) – Rappel du calendrier





Les grands principes

Ce qui est écrit dans le COP sur les COM

- « Le déploiement du COP est assuré sur l'ensemble des territoires selon un modèle qui combine encadrement et agilité, pour tenir compte des spécificités régionales et territoriales, notamment au regard du tissu économique et des orientations des collectivités territoriales »
- « Des COM conclues entre les CCI de région, le Préfet de région, et CCI France, sont établies en conformité avec le COP (axes, objectifs, thématiques et indicateurs) »
- « Ces COM tiennent compte des schémas régionaux d'organisation des missions, des différents schémas des Conseils régionaux (SRDEII, SRADDET) et permettent le pilotage opérationnel du réseau en région »
- « Le bilan annuel des COM est réalisé en région par les signataires et transmis à CCI France pour consolidation »
- « La répartition de la TFC par CCI France tient notamment compte de l'évaluation des COM. Le non-respect des dispositions prévues dans le COP peut justifier, après débat contradictoire, une modulation à la baisse du montant de la TFC selon des modalités qui seront définies par les instances de CCI France »
- « Des indicateurs dans les COM consolidés au niveau national, un bilan annuel consolidé des COM réalisé par CCI France »
- « Chaque CCIR, après déduction de sa quote-part, répartit entre les CCIT la TFC dont elle dispose en consacrant à chacun des axes et à la gestion de la transition un pourcentage de cette TFC compris entre un pourcentage minimal et un pourcentage maximal. Ces pourcentages ...seront arrêtés de façon pluriannuelle pour la période 2019-2021 par l'AG de CCI France »

Les étapes de l'avancement du dossier





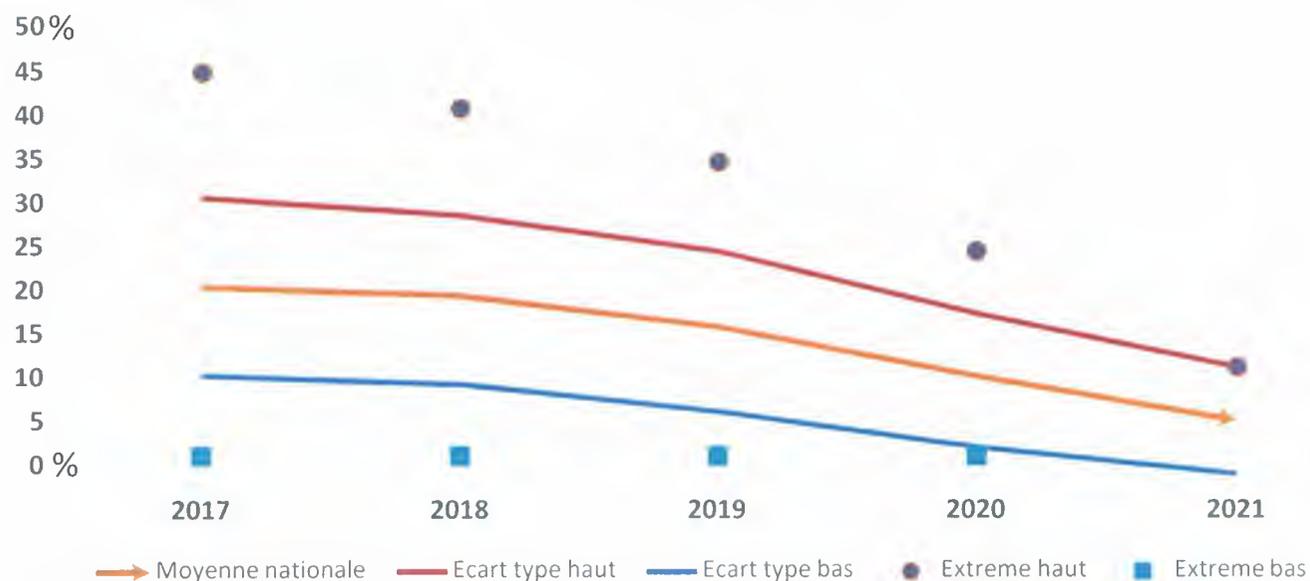
Répartition de la TFC 2017 en % sur les axes du COP, approche régionale

TFC 2017	Entrepreneuriat	International	Mutations	Territoires	Représentation	Gestion trajectoire Formation	Gestion trajectoire Equipements	Total
Agrégation nationale	24%	7%	19%	18%	10%	21%	1%	100%
ARA	30%	8%	19%	19%	10%	14%	0%	100%
BFC	28%	12%	17%	20%	11%	11%	1%	100%
Bretagne	27%	6%	31%	19%	12%	2%	3%	100%
Centre	29%	9%	25%	18%	11%	7%	0%	100%
Corse	40%	7%	8%	20%	1%	11%	14%	100%
Grand Est	24%	7%	24%	18%	7%	17%	4%	100%
Hauts de France	25%	12%	28%	22%	8%	5%	0%	100%
Ile de France	16%	8%	9%	12%	9%	45%	0%	100%
Normandie	26%	6%	25%	21%	10%	7%	4%	100%
Nouvelle Aquitaine	24%	7%	17%	16%	9%	23%	4%	100%
Occitanie	30%	3%	22%	21%	9%	14%	1%	100%
Pays de la Loire	19%	7%	30%	14%	10%	19%	1%	100%
Sud PACA	24%	7%	21%	28%	10%	11%	0%	100%
Guadeloupe (2016)	34%	4%	12%	27%	15%	8%	0%	100%
Guyane	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles					
Martinique	19%	7%	12%	25%	11%	26%	0%	100%
Mayotte	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles					
Réunion	27%	8%	22%	7%	13%	23%	0%	100%



Gestion de la trajectoire financière, focus sur l'appareil de formation. Trajectoire et taux de TFC maximum et minimum projetés

Tendancier Gestion de trajectoire - Appareil de formation (en % de la TFC totale)



Moyenne nationale 2017 : 21%

Tendance estimée 2017 – 2021 : en baisse continue jusqu'à résiduel

Estimation moyenne nationale 2021 : 6%

Ecart type : 10 en début de période, 6 en 2021

6 régions en dehors de l'écart type, Ile de France à 45%, Bretagne à 2%, Hauts de France à 5%, Centre Val de Loire et Normandie à 7%, Guadeloupe à 8%



Les indicateurs transversaux de performance

Une méthodologie nationale pour la réalisation d'enquêtes régionales externalisées, réalisées une fois par an à partir du fichier des entreprises clientes des services CCI, transmis par les CCIR et consolidées au niveau national

Intitulé de l'indicateur	Exemple de rendus type
1 - Taux de satisfaction	87% des chefs d'entreprise sont très satisfaits ou satisfaits des actions et prestations réalisées
2 - Indicateur d'utilité	56% des chefs d'entreprises déclarent que l'accompagnement de la CCI a été significatif ou déterminant dans leur développement
3 – Indicateur d'impact sur le CA	1 an après l'accompagnement par la CCI, 52% des chefs d'entreprises ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. Pour 33% d'entre eux ce CA a augmenté de plus de 30%
4 – Indicateur d'impact sur l'emploi	1 an après l'accompagnement par la CCI, 53% des chefs d'entreprises ont recruté pour soutenir leur développement avec une moyenne de 5.5 recrutements
5 - Indicateur d'impact sur l'investissement	1 an après l'accompagnement par la CCI, 48% des chefs d'entreprises ont réalisé des investissements. Pour 65% d'entre eux un investissement dans l'outil de production
6 - Taux de recommandation	77% des chefs d'entreprises déclarent recommander fortement les services de la CCI /du réseau CCI



L'ONU, PREMIER OBJECTIF ATTEINT : DONNER DE LA VISIBILITÉ À NOTRE OFFRE

OBJECTIF ATTEINT

LA gamme nationale de produits et prestations des CCI pour les entreprises

- Une **réponse identique** au sein de toutes les CCI
- Des produits et services identifiés dans **des parcours clients analogues**
- Avec une seule et même terminologie

NOTRE PROMESSE

La **vitrine du savoir faire** existant des CCI, **visible et compréhensible**

Une **approche nationale** qui permet **d'organiser les offres locales sur le même schéma**

Une offre qui **amorce la liste de produits nationaux**

Le **préalable à une organisation commerciale homogène** au sein des CCI pour **gagner en efficacité et développer le CA**

Une offre nationale unifiée des CCI



1. **Une plaquette de présentation** qui présente l'offre des CCI, organisée autour de:
 - 8 thématiques
 - 4 niveaux de services
 - 11 modalités d'intervention
 - 110 produits recensés dans le réseau organisés dans cette structuration

2. **Un catalogue de 110 fiches-produits** décrivant les produits présents dans l'offre, accessibles en ligne sur m@cci

3. **Une note de méthodologie**

Bénéfices pour les CCI

- Retenir cette approche pour y classer leurs produits locaux qui poursuivent les mêmes objectifs
- Adopter cette approche dans la structuration de leur CRM pour assurer un meilleur suivi de la relation client
- Intégrer impérativement les produits normés au niveau national



L'ONU, 1 ARCHITECTURE, 8 THEMATIQUES

ARCHITECTURE DE L'OFFRE NATIONALE UNIFIÉE

8 THÉMATIQUES





L'ONU, 4 NIVEAUX DE SERVICES, 11 TYPOLOGIES DE PRESTATIONS



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

T¹ ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

4 NIVEAUX DE SERVICES PAR THÉMATIQUE

DÉCOUVERTE

1
Découverte d'un
sujet, première
information,
auto-évaluation

ORIENTATION

2
Information
qualifiée, diagnostic,
préconisation,
orientation

EXPERTISE

3
Analyse, conseil,
plan d'actions,
formation

ACCOMPAGNEMENT

4
Pilotage et suivi
de projet

AU TOTAL : 11 TYPOLOGIES DE PRESTATIONS

- Auto diagnostics
- Ateliers thématiques
- Information qualifiée collective

- Mise en relation prescription
- Diagnostics

- Formation continue
- Information qualifiée spécialisée
- Formalités
- Conseil

- Conseil
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Rencontres B to B



VERS UNE SEGMENTATION CLIENTS RENDUE NÉCESSAIRE



**Quel est notre terrain de jeu
aujourd'hui ... ?**

**4,5 millions d'unités
légalés
en France**

**Et pour les porteurs de
projets ... ?**

**17 à 18 millions de français
ont envi d'entreprendre**

- Plus de 3 200 000 n'ont pas de salarié,
- Plus de 1 000 000 ont entre 1 et 9 salariés,
- 172 000 ont entre 10 et 49 salariés,
- 18 600 ont entre 50 et 99 salariés,
- 10 800 ont entre 100 et 249 salariés
- 2 500 ont plus de 250 salariés
- Entre 550 000 et 700 000 français créés leur entreprise chaque année
- 12 000 créateurs démarrent leur entreprise avec au moins 1 salarié
- Après 5 ans, 28 000 dirigeants ont au moins un salarié

Et quelle place pour les CCI dans un contexte de plus en plus concurrentiel ?



LES ENTREPRISES, VERS UNE SEGMENTATION RENDUE NÉCESSAIRE

Les CCI qui segmentent, les premiers enseignements ... ?

1. Un cœur de cible situé entre 5 et 100 salariés avec des solutions « business » et « à 360 » pour se différencier de la concurrence
2. Des TPE de moins de 5 salariés orientés sur des accompagnements collectifs et de plus en plus dématérialisés, notamment pour les commerçants
3. Des entreprises priorisées en fonction des segments cibles et du positionnement de l'offre (« prospects », « usagers », « clients », ...)
4. Des grands comptes « partenaires » avec des solutions de networking générateurs de « leads »
5. Des collectivités « clientes » et un positionnement sur les projets subventionnés à plus de 70% uniquement, voire 100% pour certaines

Segmenter c'est faire des choix !

- ✦ Appétences du dirigeant à l'accompagnement dans son développement
- ✦ Taille d'entreprises
- ✦ Secteur d'activité
- ✦ Potentiel de développement
- ✦ Profils psychologiques de dirigeants
- ✦ ...





COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

- Intégrer une logique de segmentation des clientèles
- Mettre en place **une approche nationale de partenariats stratégiques**
- Négocier **des accords-cadres nationaux avec des grands comptes déclinables par les CCI en local**



Les évolutions de la loi Pacte : focus sur les missions de nature concurrentielle



Les CCI peuvent assurer par tous moyens, y compris des prestations de services numériques, **des missions de nature concurrentielle** qui lui ont été confiées par une personne publique ou **qui s'avèrent directement utiles pour l'accomplissement de leurs missions** (*art. L. 710-1 du code de commerce*)

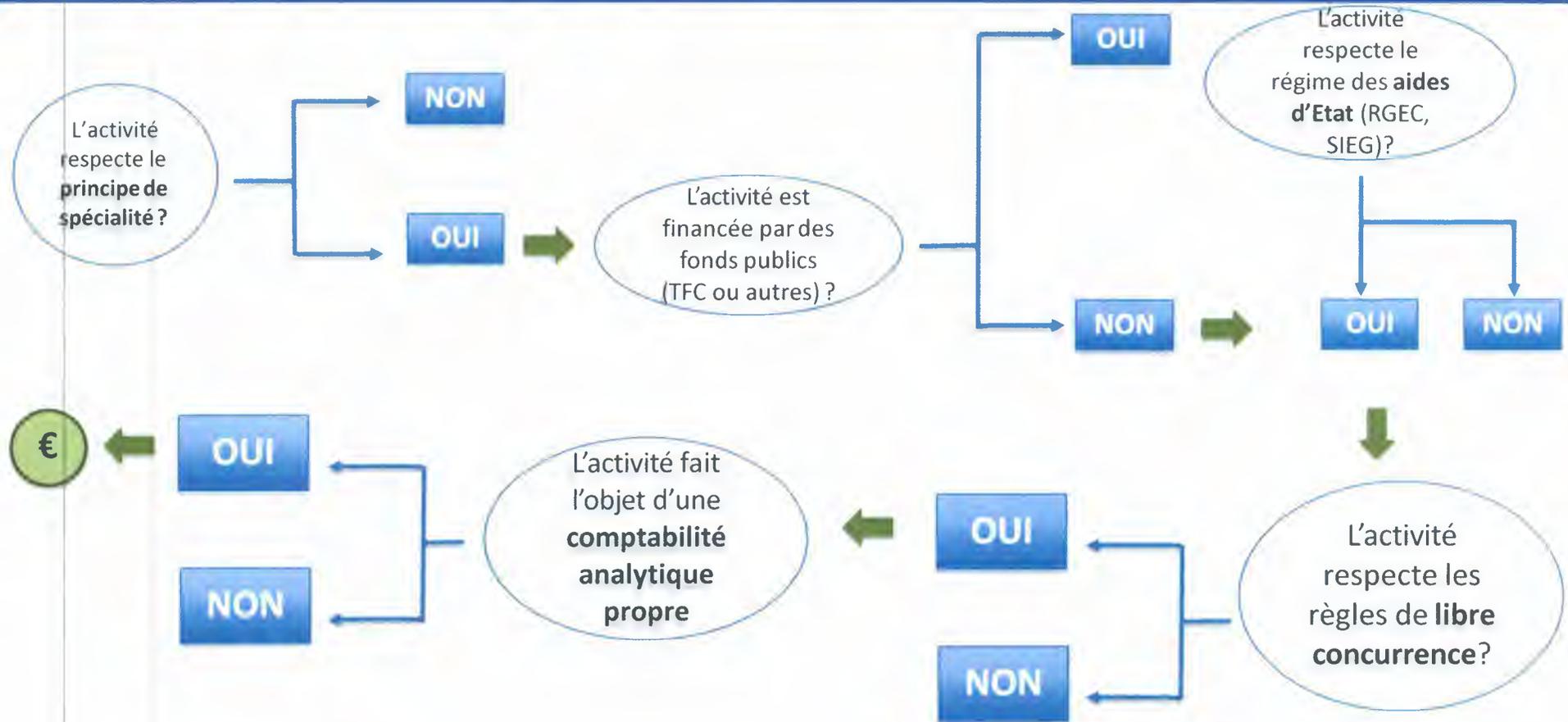
Les précisions du COP : focus sur les activités nouvelles



- le réseau demeure libre **de proposer des prestations**, ne faisant pas l'objet d'un financement par la TFC
- répondant aux besoins des acteurs nationaux ou locaux implantés dans les territoires
- dans le respect des règles nationales et européennes de la concurrence en vigueur



Le CONTEXTE JURIDIQUE DES ACTIVITÉS CONCURRENTIELLES





PANORAMA DES FONCTIONS COMMERCIALES DANS LES CCI

La fonction commerciale (mission Appui)

> CULTURE COMMERCIALE

Dans **toutes les régions** mais pas dans toutes les CCI

> RH

457 collaborateurs avec fonction commerciale, dont 30 « commerciaux » (essentiellement des conseillers en entreprise)

> ORGANISATIONS

Des **Directeurs commerciaux** dans 3 régions

> REMUNERATION VARIABLE

Aucune

> ANCIENNETE

Faible ancienneté de la fonction commerciale (environ 5 ans)

> FORMATIONS

398 collaborateurs formés aux techniques de ventes dans 7 régions

La fonction commerciale (mission Formation)

> CULTURE COMMERCIALE

Dans **toutes les régions** mais pas dans toutes les CCI

> RH

204 collaborateurs avec une fonction commerciale, dont 70 « commerciaux » (essentiellement des conseillers)

> ORGANISATIONS

Des **Directeurs commerciaux** dans 2 régions

> REMUNERATION VARIABLE

1 région

> ANCIENNETE

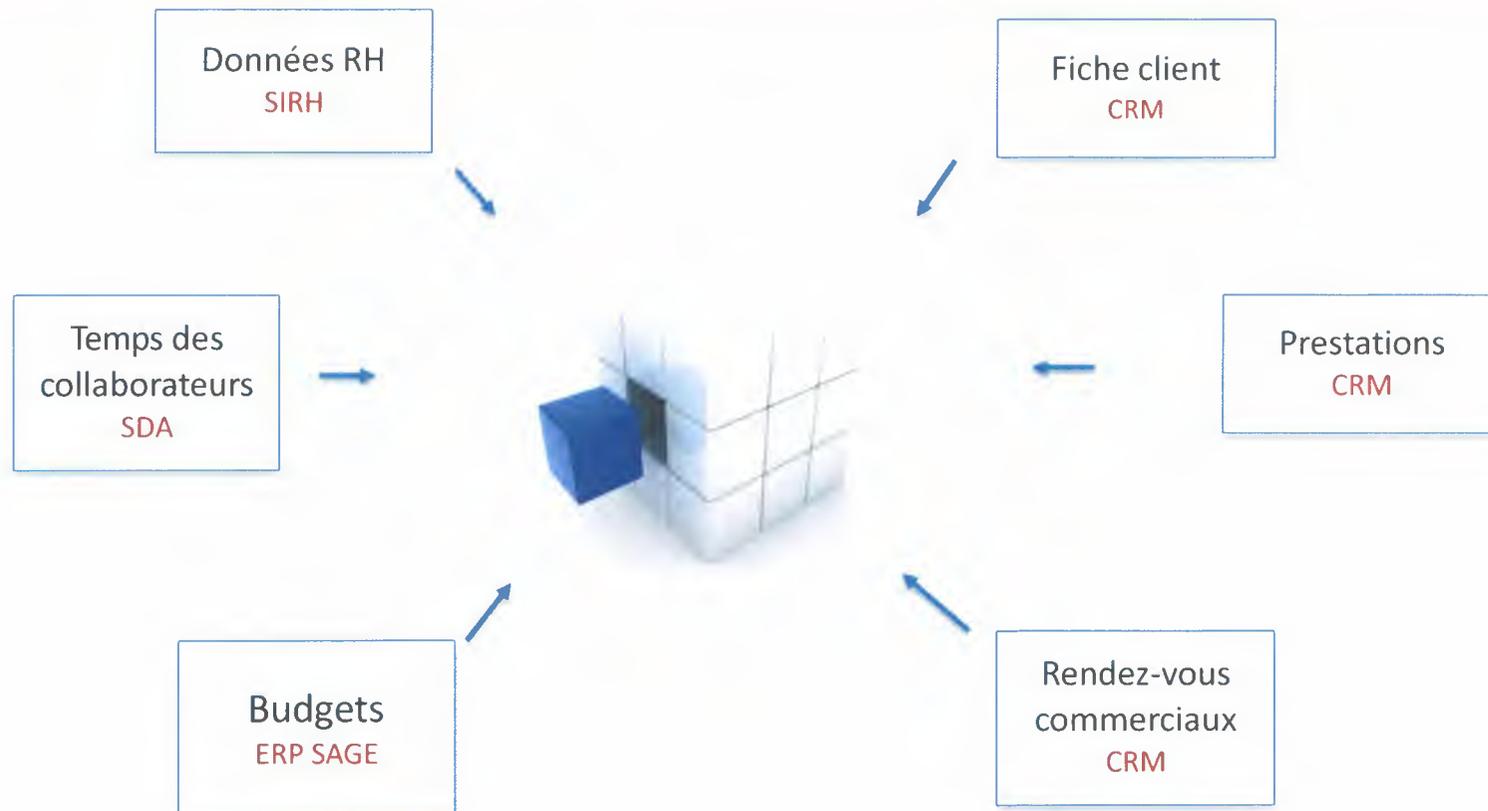
Forte ancienneté de la fonction commerciale (environ + 9 ans)

> FORMATIONS

30 collaborateurs formés aux techniques de vente dans 6 régions



1. PILOTAGE DE LA CCI NICE CÔTE D'AZUR





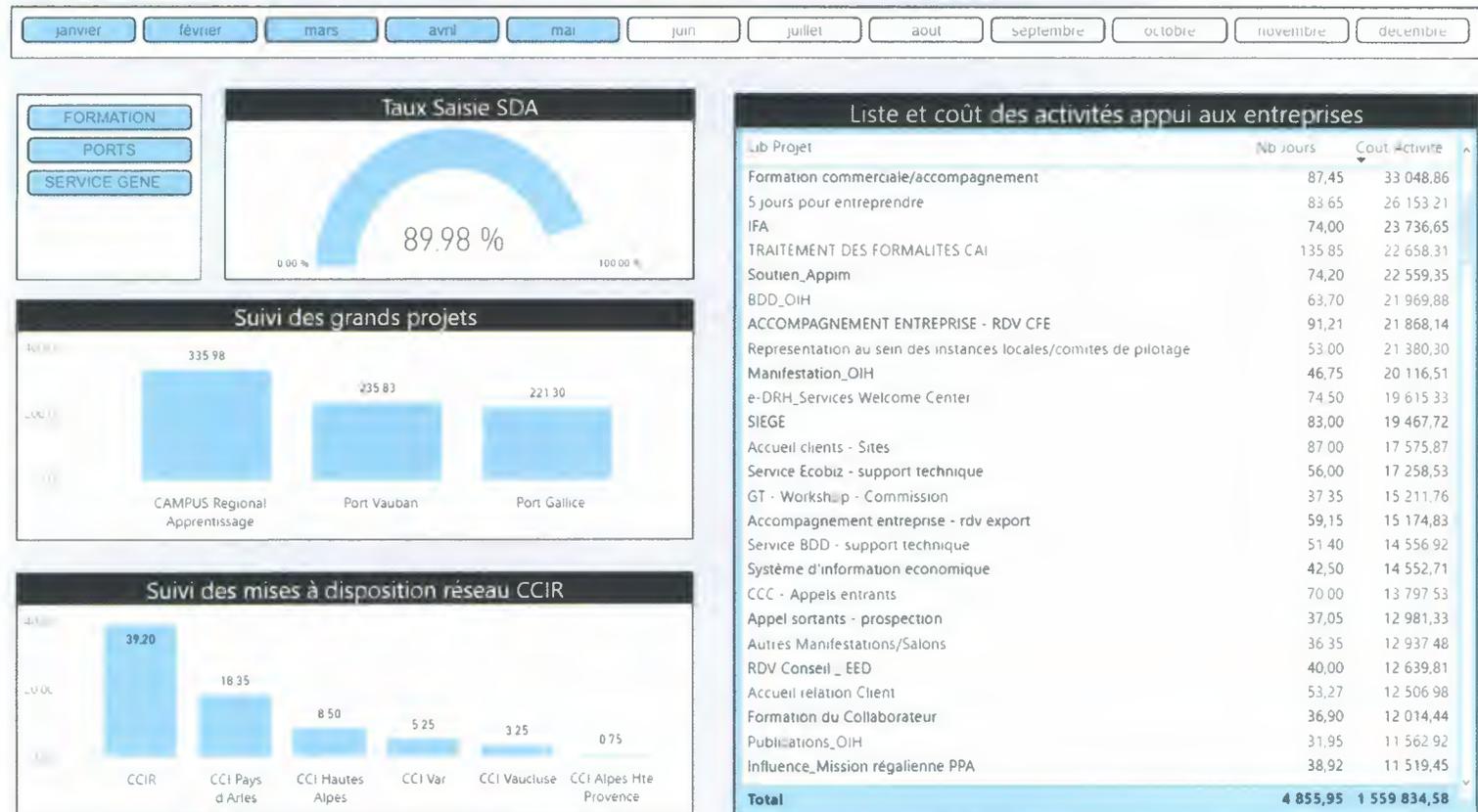
2. EXEMPLES DE TABLEAUX DE BORD

Pilotage Allocation de ressources :



Diffusion :

Collaborateur
Manager
Directeur opérationnel
Directeur projet





2. EXEMPLES DE TABLEAUX DE BORD

Pilotage Budgétaire:

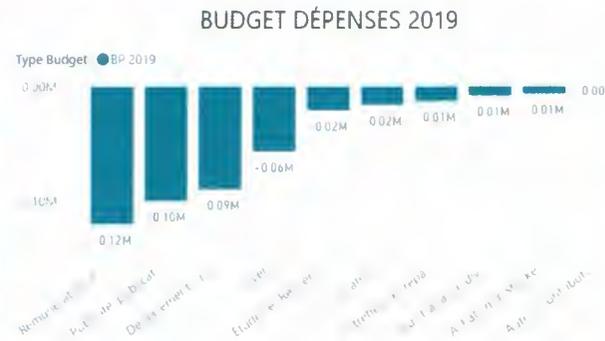


Diffusion :

Collaborateur
Manager
Directeur opérationnel

Navigation menu:

- COMMERCE
- DAE
- DAE
- DAE
- DEV. BRT
- INFORMATIQUE
- STAFF DAE



TOTAL DÉPENSES
-147,68K

TAUX ENGAGE...



DÉTAIL ENGAGEMENT DÉPENSES 2019



DÉPENSES ...

-431.00K

EN COURS ?

-147.68K

RESTE A ENG...

-283.32K

DÉPENSES COMPTABILISÉES 2019

Écriture	Solde
CONTRIB*45e EDIT*SUCRÉ&CHOCOLA	-1.000.00
COTISAT* 2019 ComFilm	-43.560.00
COTISAT*2019 AFQP06	-500.00
COTISAT*2019 ASS TEL VALLEY	-5.000.00
COTISAT*2019 FEDE BISTROT PAYS	-888.00

2

TOTAL : -129 181.34

DÉPENSES ENGAGÉES 2019

Num BC	Solde
10CAC18-002190	-4.800.00
10CAC18-002218	-11.900.00
10CAC19-000756	-168.00
10CAC19-000760	-371.29
10CAC19-000807	625.00

TOTAL : -18 494.59



☞ **Toutes les CCI s'interrogent sur leurs business models**

☞ **De nombreuses réflexions ou initiatives locales**

☞ **Certaines CCI se font accompagner par des cabinets privés**

Et vous quelles sont les questions que vous vous posez... ?

- **Quels statut pour les écoles ?** (création de SA,)
- **Comment gérer les équipements des ports/aéroports, des parcs événementiels ?** (mises en location, ...)
- **Quelle gestion et quelle organisation des collaborateurs ?** (mode agile, transversal, matriciel, ...)
- **Quelle implication des élus ?** (des ambassadeurs ou des VRP, ...)
- **Comment et quoi mutualiser entre CCI, avec les autres chambres ?** (économies d'échelle, actions plus lisibles, ...)
- **Comment définir ma stratégie globale ?** (développement commercial, gestion des RH, priorités – formation continue, création, international, ...)
- **Comment optimiser mon foncier ?** (vente des immobiliers, regroupement avec d'autres chambres, création de « Maison des entreprises », ...)

☞ ***Mais que pensez-vous d'y répondre ensemble et de définir une stratégie commune ?***



CCI store

Made for entrepreneurs





CCI Webfactory

Converger sans imposer

PREMIÈRES PAGES EN COURS DE FINALISATION : CATALOGUE PRODUIT



Ci-dessous retrouvez nos conseils et nos ateliers, formations et services qui vous permettront de mener à bien votre projet

UN NOUVEAU PROJET POUR LE RÉSEAU



CCI Performance



Pour mettre en œuvre cette démarche pour le réseau, CCI France souhaite constituer dès à présent une communauté de la transformation pour chaque région composée de 3 référents qui composeront l'Equipe projet pour cette démarche nationale.

Ce **trinôme** comprend pour chaque région :

- **Un élu ou Directeur général de CCI**, dûment mandaté au sein de chaque région, dont la mission sera :
 - De contribuer aux travaux
 - De sponsoriser la démarche et de la porter dans l'ensemble de la région au sein de chaque CCI.
 - De s'assurer du déploiement des actions, de la dynamique globale. De veiller à ce que les objectifs que nous fixerons soient respectés.
 - D'être à l'écoute de toutes les nouvelles tendances
 - D'alimenter les travaux en présentant des benchmarcks.
 - De participer aux divers événements en lien avec le projet

- **Un « talent » d'une CCI**, dûment mandaté au sein de chaque région, avec un profil créatif et en capacité de s'engager dans la transformation du réseau des CCI, de s'intégrer facilement dans des équipes transversales et également de fédérer les CCI de son territoire autour du projet national

- **Un facilitateur de CCI France** nommé dans les prochains jours et « affecté » à une région pendant toute la durée du projet, il sera le partenaire de l'élu ou du DG ainsi que du talent

Face ce projet de transformation, le Président François PELISSIER rappelle qu'un travail sur un nouveau modèle de développement économique métropolitain est engagé auprès des décideurs politiques.

Annexe 4 :

Modèle d'organisation économique – Domaines d'activités stratégiques

L'organisation est proposée autour de trois cercles correspondants à notre projet d'entreprise depuis le début de la mandature : Influenceur, Opérateur, Animateur.

Le premier cercle : ce sont des « Animateurs » (6 membres fondateurs d'une Agence de Développement Economique).

- Région (financeur)
- Conseil Départemental
- Métropole (financeur)
- Communautés de Communes
- Consulaires
- Université de Lorraine

Le second cercle : ce sont des membres « Opérateurs » (structures contrôlées par les membres fondateurs : associations, filiales, SEM...).

Le troisième cercle : ce sont des membres « Influenceurs » (syndicats, branches professionnelles, zones d'activités, pôles de compétitivités, partenaires, organismes, prestataires indépendants).

Le document « **Domaines d'activités stratégiques** » reprend des préconisations sur la répartition du rôle opérationnel des différents acteurs répartis dans 10 domaines indispensables au développement économique et qui correspondent également à notre schéma de projet d'entreprise :

- Observatoire et études économiques
- Accueil et attractivité
- Promotion et marketing territorial
- Pôle Entrepreneuriat, création, reprise
- Animation et développement des services aux entreprises
- Développement des hommes et des compétences
- Infrastructures
- Territoires
- Développement des filières clés et réseaux
- Innovation

Les 6 membres fondateurs de l'Agence de Développement Economique (Consulaires, Département, Métropole, Région, Université) peuvent revendiquer dans chacun des axes stratégiques une action clé.

Exemple :

Pôle Entrepreneuriat, création, reprise : 100% consulaires

Animation et développement des services aux entreprises : consulaires (3/4), Région (1/4)

Observatoire et études économiques : 100% SCALEN

Accueil et attractivité : Métropole, Consulaires, Département, Université

Dans ce modèle, la CCI s'inscrit parfaitement avec

son chiffre d'affaires de 32 millions d'euros (85% d'autofinancement),
un budget avec 10% de services régaliens, 20% de services conventionnés, 70 % de services facturés,
285 collaborateurs (CCI et filiales),
350 vacataires formation,

7 filiales :

EESC – Formation – Emploi (Yannick LEPORC)

E2C – Ecoles de la 2^{ème} Chance (Fabien LO PINTO)

GECCILOR – Groupement d'employeurs (Laurence LALLEMENT)

RACINE – Pépinières – création – reprise-transmission (Virginie PICHON)

CAREP – Pépinière (Laurent WALDVOGEL)

SE3M – Plateforme multimodale (Alexandre DELIZE)

GNA – Grand Nancy Aéroport (Laurent VILLA)

Tous ces éléments constituent notre GALAXCCI.

Dans ce contexte de transformation de l'organisation autour du développement économique et de mutualisation des actions, le Président François PELISSIER rappelle qu'une convention interconsulaire a été signée le 1^{er} juin.

Les trois Chambres représentent une force de frappe économique de plus de 30 000 femmes et hommes d'entreprise. Leur ambition commune : agir ensemble pour le développement économique du territoire.

Pour cela, ils vont déployer un partenariat innovant selon un partage des missions et des mutualisations de services bien définis :

La CCI pilote ainsi la mutualisation des représentations et mandats & l'élaboration de rencontres territoriales

- La Chambre d'agriculture anime une cellule d'échange de pratiques et de concertation avant transmission d'avis, de réponses à appel à projets (Agence de l'Eau), et appels d'offres des collectivités.
- La Chambre de Métiers coordonne les manifestations communes (Foire, marchés éphémères...) et les conventions tri-consulaires avec les Collectivités territoriales.

Autour de défis partagés, les trois présidents ont élaboré un plan d'actions couvrant sept espaces de collaboration.

Dans le Lunévillois, deux conventions de partenariat avec la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle ont été signées le 18 mai lors de la Lorraine est formidable :

- Convention cadre de partenariat entre le PETR du Pays du Lunévillois, ses quatre intercommunalités et la CCI GNM 54
- Convention de partenariat pour la gestion et l'animation de la pépinière-hôtel d'entreprises entre la CCTLB et la SASU Racine

Le Président François PELISSIER demande si des personnes ont des questions ou commentaires à formuler.

Dans la négative, il passe la parole à Eric SAUVAGE, Directeur du Pôle fiscal, Philippe GUILLOTIN, chef de division des particuliers et des missions foncières pour une présentation des actualités fiscales.

9 Point d'actualité fiscale par la Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe et Moselle: prélèvement à la source, relation de confiance, droit à l'erreur...

Eric SAUVAGE, Directeur du Pôle fiscal, Philippe GUILLOTIN, chef de division des particuliers et des missions foncières présentent à l'aide de slides les nouvelles orientations fiscales.

Annexe 5 :

Plaquette de présentation DDFIP de Meurthe-et-Moselle

Le Président remercie Messieurs Sauvage et Guillotin pour leur intervention et passe la parole à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

*« Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Je vous remercie de votre invitation à cette AG. C'est pour moi l'opportunité de renforcer l'attention que je porte au développement économique de Meurthe-et-Moselle, et de saluer les efforts qui rendent possible ce développement.

C'est l'Année Lyautey à la CCI Grand Nancy Métropole. J'ai participé le 10 mai dernier à une cérémonie en hommage au maréchal Lyautey à la CCI. Une réunion du conseil scientifique réunissant la Fondation Lyautey et l'Association Lyautey s'est tenue ce jour à la Préfecture.

Je souhaiterais aborder la réforme du réseau des CCI, et discuter de l'avenir des CCI au regard de cette réforme. Il s'agira ensuite de faire un point avec vous sur la conjoncture économique dans le département. Il me paraît également opportun de mentionner les conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes, et les efforts entrepris pour protéger les entreprises contre des répercussions pouvant mettre en péril leur croissance.

1. Mesure gouvernementale : réforme du réseau des CCI

Le gouvernement a engagé une transformation profonde du modèle des CCI. C'est une réforme structurelle ambitieuse qui concerne l'un des établissements publics administratifs de l'État les plus anciens de l'histoire administrative française.

Il s'agit de réinventer le modèle des CCI pour consolider leur rôle de moteur de l'attractivité économique des territoires.

Le ministre de l'économie et des finances l'a rappelé « Les CCI sont le bras armé économique de l'État et elles doivent le rester ».

Je me dois de rappeler le contexte contraint des financements publics : diminution du plafond de la taxe pour frais de chambre (TFC) de 100 millions d'euros en 2019, dans le cadre d'une trajectoire globale de baisse de 400 millions d'euros d'ici 2022.

*Cette transformation du réseau consulaire a été actée par la signature entre l'État et CCI France d'un **contrat d'objectifs et de performance (COP) le 15 avril 2019**, qui constitue le document de référence de l'action des CCI.*

Les principaux points du COP :

- *Des missions recentrées et une clarification des sources de financement et de leur usage : les missions prioritaires des CCI financées et tout ou partie par la TFC sont clairement indiquées au travers de 5 axes (entrepreneuriat, appui aux entreprises dans leurs mutations, accompagnement des entreprises à l'international, représentation des entreprises, appui aux territoires).*
- *Outre ces missions, le réseau des CCI demeure libre de proposer des prestations facturées répondant aux besoins des territoires.*
- *Une **organisation renouvelée** avec un rôle accru de CCI France, comme pilote du réseau des CCI, sous la tutelle de l'État.*
- *Une **transformation du statut des agents** qui vont passer du public vers le privé avec un accompagnement spécifique.*

Le COP va désormais se décliner au niveau régional en contrat d'objectifs et de moyens (COM), conclu entre la CCIR Grand Est, le préfet de Région et CCI France. Ce COM devra tenir compte :

- *tenir compte du schéma régional d'organisation des missions,*
- *tenir compte des différents schémas du conseil régional,*
- *permettre le pilotage opérationnel du réseau en région.*

Le gouvernement reste mobilisé aux côtés de CCI France pour veiller à la mise en œuvre de cette réforme. Il reste particulièrement attentif à l'évolution de la situation des chambres les plus fragiles, par exemple par une focale sur la ruralité, afin « qu'aucune des CCI très rurales ne puisse être menacée ou fragilisée par cette réforme du réseau ».

Sujets sur lesquels les CCI peuvent s'engager à l'avenir : le ministre de l'économie et des finances a évoqué 2 pistes de réflexion

- *renforcer le réseau européen des CCI pour permettre aux CCI d'être « les têtes de pont du développement économique français » au sein du marché unique européen*
- *« participer activement à l'intelligence économique » en contribuant à la sécurité et à la protection des technologies et des PME les plus sensibles (détection des pépites à préserver des investissements étrangers agressifs)*

Enfin, la loi PACTE (22 mai 2019) donne au réseau des CCI les outils juridiques nécessaires à la poursuite de sa transformation et de sa modernisation. La CCI 54, sous l'impulsion volontariste de son président, a d'ores et déjà engagé les grandes lignes de la transformation opérée par le projet de loi PACTE.

Je salue notamment la coordination impulsée avec les autres acteurs de l'accompagnement des entreprises. L'esprit de mutualisation et d'unité mise en place au sein des chambres consulaires est remarquable, et ce travail commun doit être encouragé.

2. Point sur la conjoncture économique

La prévision de croissance par la Banque de France a baissé de 1,4 % à 1,3 % en 2019, en raison du ralentissement de l'économie mondiale. La croissance oscille mollement depuis trois trimestres, entre 0,3 et 0,4 %.

La conjoncture économique du département est encourageante, ce dont témoignent notamment l'activité des entreprises et les chiffres sur l'emploi.

L'activité des entreprises :

On observe un dynamisme prometteur. Le chiffre d'affaires déclaré des entreprises en Meurthe-et-Moselle progresse de 4,69 % entre janvier et avril 2019 comparativement à la même période en 2018. Ces chiffres sont encourageants en comparaison avec la moyenne nationale (2,98 %). Les meilleures

évolutions sont observées dans les secteurs des activités immobilières (+8,57 %), l'industrie manufacturière (+5,45 %) et la construction (+5,37 %).

Le niveau d'**investissement des entreprises** continue de progresser : augmentation de +3,42 % de la TVA sur immobilisations de janvier à avril 2019 comparativement à la même période en 2018.

Les créations d'entreprises demeurent particulièrement dynamiques dans le département : fin mars 2019, le nombre de créations d'entreprises sur un an s'élève à 5 249, soit +27,8 % sur un an, ce qui est la plus forte progression dans le Grand Est.

En revanche, les défaillances d'entreprises sur 12 mois s'inscrivent en haute modérée : +2,6 % en un an, soit 521 entreprises concernées. Les secteurs du commerce et de la construction sont les plus exposés, ce qui est habituel ; ils pèsent près de 22 % des défaillances.

Indicateurs relatifs à l'emploi :

On relève plusieurs signaux positifs convergents.

Le **taux de chômage départemental au 4^e trimestre 2018 est de 8,4 %, soit une baisse de 0,4 point sur un an**. La Meurthe-et-Moselle affiche ainsi la plus forte baisse annuelle de la région Grand Est. Au premier trimestre 2019, le taux de chômage en France s'établit à 8,7 % de la population active (soit - 0,1 point par rapport au trimestre précédent).

Sur cette même période, 93 800 emplois salariés sont créés, soit +0,4 % sur un trimestre et +0,9 % sur un an. L'emploi progresse de nouveau dans l'industrie, et accélère nettement dans la construction.

La vision globale que ces indicateurs nous procure est encourageante pour le département, ce dont nous pouvons collectivement nous réjouir. Il s'agit cependant de ne pas occulter les inquiétudes des chefs d'entreprises et commerçants, par exemple au sujet des conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes.

3. Les mesures d'accompagnement mises en place pour les entreprises touchées par le mouvement des gilets jaunes

Sécurisation des manifestations « gilets jaunes » :

Dès le début du mouvement, les manifestations ont été rigoureusement encadrées par les forces de l'ordre, afin d'assurer la sécurité des populations et des biens tout en préservant l'accès aux commerces. Cet encadrement a permis aux nombreuses manifestations de se dérouler sans incident majeur.

Conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes :

Cet impact est réel, direct et de court terme sur le chiffre d'affaires des entreprises et sur leurs pertes d'exploitation. Le gouvernement évalue cet impact à environ 0,2 point de PIB pour 2018 (soit quatre milliards d'euros, répartis sur 2018 et 2019). Il faut cependant rester prudent sur ces évaluations, puisque selon l'INSEE l'impact global de ces mouvements sociaux au niveau macroéconomique est relativement modéré.

En Meurthe-et-Moselle, l'enquête réalisée par la CCI auprès d'une centaine de chefs d'entreprise volontaires de la Métropole illustre les impacts réels du mouvement sur le chiffre d'affaires de commerçants du centre-ville.

De novembre 2018 à février 2019, l'enquête CCI révèle que 7 % des commerçants questionnés subissent une perte supérieure à 30 % de leur chiffre d'affaires, et 9 % entre 20 et 30 % de baisse.

Au niveau **départemental**, les données DDFIP révèlent néanmoins que le chiffre d'affaires déclaré des entreprises du secteur commerce progresse de +4,25 % de novembre 2018 à avril 2019, par rapport à la période novembre 2017-avril 2018.

Mesures déployées par l'État depuis le 26 novembre 2018 en soutien aux commerçants impactés par le mouvement des « gilets jaunes » :

- *Étalement des échéances fiscales et sociales pour éviter les difficultés de trésorerie. A noter que le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'à fin juin ces dispositifs qui devaient prendre fin initialement le 30 mars).*
- *Depuis mars, une remise gracieuse de créances fiscales (impôts directs) peut être accordée, si les difficultés ne peuvent pas être résorbées par un plan d'étalement*
- *le recours à l'activité partielle*
- *possibilité de saisir la commission des chefs des services financiers (CCSF)*
- *la fédération bancaire française s'est engagée à examiner avec la plus haute bienveillance, et au cas par cas, les situations des entreprises affectées dans leur activité pour les besoins de financement à court terme et pour les besoins de trésorerie.*
- *des cellules d'information et d'aides aux entreprises ont été mises en place dans chaque région au niveau de la DIRECCTE.*

Bilan de ces mesures de soutien dans le 54 :

- *L'URSSAF a accordé près de 50 demandes d'échelonnement de dettes sociales*
- *La DDFIP a accordé 22 demandes d'échelonnement de dettes fiscales dont 1 remise gracieuse*
- *L'UD DIRECCTE a accordé 15 autorisations d'activité partielle « gilets jaunes » pour un total de 2300 heures chômées indemnisées, soit environ 17 000 €.*

Pour conclure, je vous invite à nous réjouir ensemble de ce bilan très largement positif. Ces résultats sont prometteurs pour la réalisation de l'objectif de soutien des entreprises et de la croissance économique que nous partageons.

Je vous remercie. »

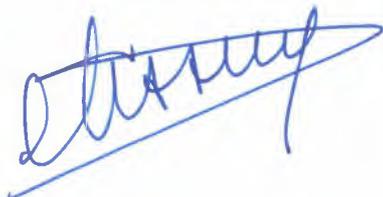
Applaudissements

Le Président François PELISSIER remercie Monsieur le Préfet pour son intervention.

Il informe de la volonté d'organiser les Assemblées Générales de la CCI, Chambre de Métiers et Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle le même jour, le lundi 25 novembre à 9h30 (lieu à préciser). Elles seront suivies d'une Assemblée Générale commune qui réunira les membres des trois compagnies consulaires.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes ont des remarques à formuler. Dans la négative, et étant donné que l'ordre du jour est épuisé, il lève la séance à 20h45.

*Le Président,
François PELISSIER*



*La Secrétaire,
Brigitte MEYER*

